

1)

Je prendrai au sérieux la responsabilité de veiller à l'application des règlements visant à protéger les lacs et les rivières. Même si je ne connais pas l'ensemble des rapports de l'Agence du bassin, leurs recommandations seront respectées selon les plus hauts standards. La santé du lac sera prise en considération lors de toute demande de permis. J'ai hâte d'entretenir une communication ouverte avec le LAK à l'avenir. Votre voix ne sera pas ignoré.

2)

J'aimerais exprimer ma gratitude à l'Association du lac pour sa contribution, non seulement financière, mais aussi pour le temps consacré à s'assurer que ces études soient complétées. Oui, je serais en faveur d'encourager une fois de plus le conseil, comme recommandé, à contribuer à la partie financière de la prochaine série d'études.

3)

Je tiens à remercier M. Buffel d'avoir pris le temps de répondre à mes questions concernant votre expérience avec ces événements. Après avoir examiné nos règlements municipaux, je reconnais la nécessité d'établir des règles claires dans ce domaine.

Au cours de la dernière semaine, j'ai pris le temps de parler avec plusieurs résidents afin de m'assurer d'avoir une compréhension complète des différents points de vue. J'ai pu constater que ces événements apportent certains avantages locaux, comme l'embauche de personnel local et une augmentation des dépenses dans nos commerces et restaurants.

Je note que récemment, le « rave » a eu lieu dans une municipalité voisine ; toutefois, on m'a informée d'un événement similaire se déroulant dans notre propre municipalité. Bien que je n'aie assisté à aucun de ces événements, il demeure important, indépendamment des opinions, de tenir compte des citoyens qui en sont affectés.

Tous les grands rassemblements, qu'ils soient qualifiés de « rave » ou autrement, doivent respecter les exigences de permis et de réglementation nécessaires s'ils sont autorisés par le conseil.

Cela dit, je suis fermement opposée à soutenir tout événement qui serait excessivement perturbateur, représenterait un risque pour la sécurité, favoriserait la consommation de drogues ou causerait des dommages environnementaux au site où il se tient.

4)

Oui, je soutiendrais la demande faite à la MRC afin que la protection soit accordée.

5)

Le conseil actuel a approuvé l'achat d'une nouvelle station de lavage. Les détails concernant une station complète avec option de service devaient être examinés.

Bien que je n'aie pas encore reçu de retour à ce sujet, je continuerai à m'assurer que les démarches nécessaires soient entreprises pour mettre cela en place. Cette préoccupation avait été soulevée au printemps et il est regrettable qu'elle n'ait pas été réglée à temps pour l'été 2025.

Ce manquement ne reflète pas l'importance de garder nos lacs propres et ne correspond pas à mes priorités.